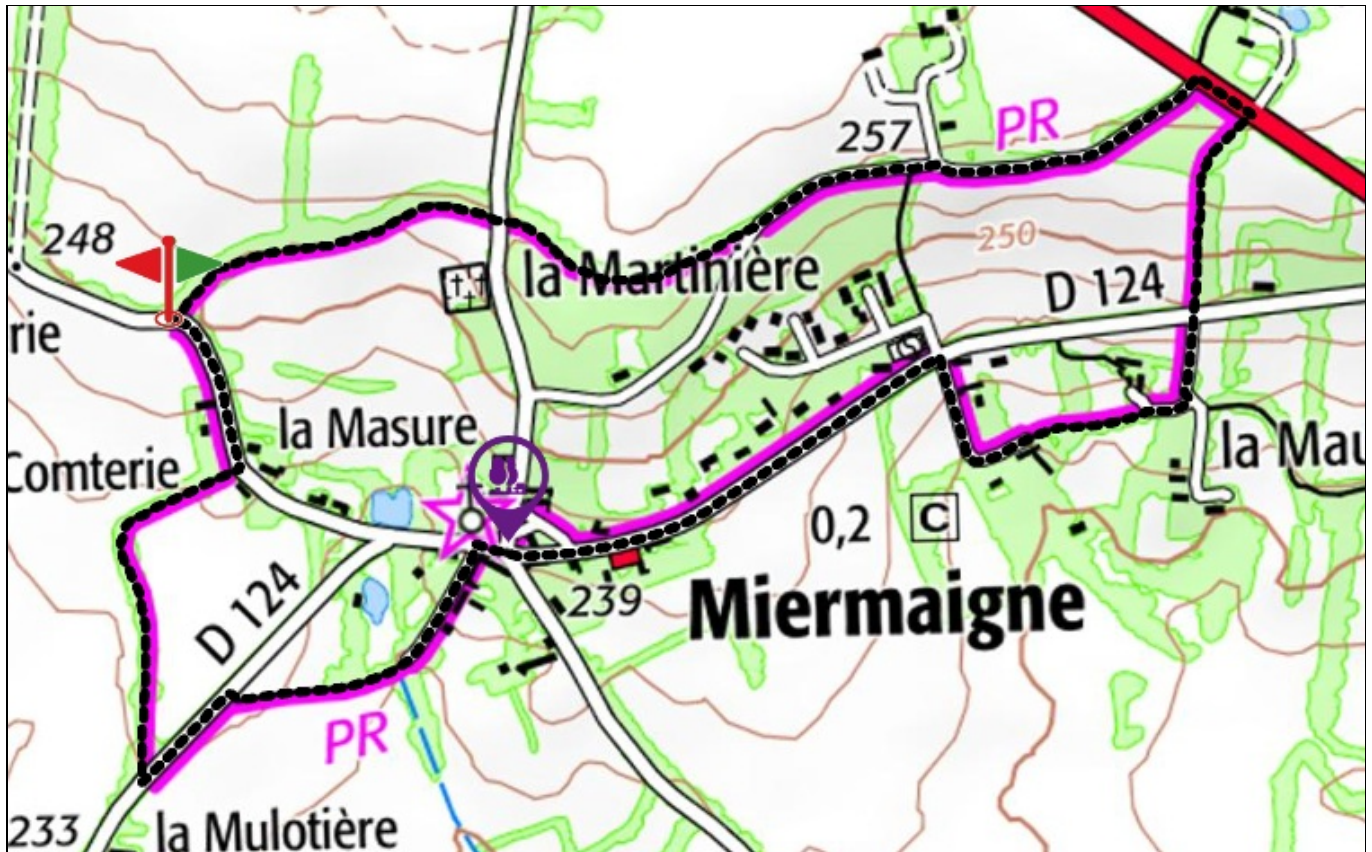




## Autour du verger conservatoire

Départ : **MIERMAIGNE**  
Arrivée : **MIERMAIGNE**  
Niveau : **Facile**  
Note :

Durée moyenne : **1:10**  
Longueur : **3,49 km**  
Dénivelé positif : **35 m**  
Dénivelé négatif : **-38 m**



### DESCRIPTION DU CIRCUIT

L'arbre fait partie du patrimoine culturel de Miermaigne. Cette boucle invite à la découverte des essences fruitières locales, permet de parcourir quelques chemins creux et de se détendre près des lavoirs communaux. Miermaigne: église Saint-Pierre XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> - lavoirs communaux - verger conservatoire - chemins creux

### DÉTAIL DE VOTRE RANDO

MIERMAIGNE - Face à la mairie (panneau identitaire communal), emprunter la rue de la Mare jusqu'au presbytère (ancienne maison de Guy Madiot, co-fondateur des parcs naturels régionaux). Descendre à gauche vers l'église (plaques explicatives), traverser et continuer la descente par la rue de la Fontaine (lavoir). Au bout du chemin, prendre la D 124 à gauche.

S'engager sur le chemin bordé de haies à droite et gagner la Masure. Monter par la D 372 à gauche, puis emprunter le chemin creux à droite (verger conservatoire, panneau informatif). Traverser la D 368-11, puis à l'embranchement, continuer tout droit. Longer à droite la D 955 (prudence!).

S'engager sur le chemin à droite. Traverser la D 124, puis tourner à droite (lavoir) et poursuivre tout droit sur le chemin. Emprunter la D 124 à gauche pour rejoindre le village.

### INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ



#### Site naturel










**Verger conservatoire de Miermaigne**  
Mairie  
28480 MIERMAIGNE

02 37 29 43 62 / 02 37 29 45 01

## INFORMATIONS

Eure et Loir Tourisme  
02 37 84 01 00  
www.tourisme28.com  
randonnees.eurelien.fr

## BALISAGE DES SENTIERS

Balisage	<b>GR®</b> itinéraires de Grande Randonnée	<b>GRP®</b> itinéraires de Grande Randonnée de Pays	<b>PR</b> itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

## CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritus
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse